

### AGE PARLE DES RETRAITES À L'EUROPE

AGE, la coordination européenne des retraités et personnes âgées, forte de 22 millions d'adhérents en Europe, tire les enseignements de la crise et adresse ses recommandations à la Commission Européenne.

Tant la crise économique et financière qui ébranle le monde, que le vieillissement de la population occasionné par l'augmentation de la longévité et l'arrivée à la retraite de la génération du Baby Boom, impactent sévèrement l'équilibre des régimes de retraite, quel que soit leur mode de gestion, répartition ou capitalisation.

Bien que le sujet des retraites ne soit pas inclus dans la liste des domaines de compétence de la Commission, celle-ci, par le canal de la «MOC » (Méthode Ouverte de Coordination), s'efforce de stimuler la dissémination des meilleures pratiques. C'est pourquoi AGE est pleinement dans son rôle en formulant ses recommandations.

- AGE pose, comme objectif fondamental de tout système de pensions, qu'il assure aux retraités – et en particulier aux personnes âgées les plus vulnérables – un revenu suffisant et durable qui leur permette de vivre dans l'autonomie et dans la dignité.
- AGE rappelle que les retraites de base (dites de «premier pilier»), très majoritairement gérées en répartition sous la responsabilité des Etats, constituent la meilleure protection des retraités : dans le système par répartition, chacun - jeune ou senior, -est acteur du système. La cohésion sociale s'en trouve ainsi renforcée.
- AGE invite les Gouvernements à maintenir des taux de remplacement suffisants et à garantir le maintien du pouvoir d'achat par un système d'indexation combinant progression de l'inflation et des salaires moyens.
- AGE demande que les mesures appropriées soient prises pour garantir la sécurité des fonds destinés à la retraite et la préservation des avoirs détenus par une personne qui aurait changé d'entreprise ou de pays.
- AGE attire enfin l'attention sur la nécessité de réduire l'écart hommes/femmes et de permettre une information complète des salariés sur leurs droits à retraite.

Commentaire : La démarche de AGE est bienvenue dans cette période où tous les pays, y compris la France, passent en revue leurs dispositifs et doivent prendre les décisions, parfois difficiles, pour assurer aux retraités et à leurs enfants et petits-enfants, les ressources leur permettant de vivre dignement leurs vieux jours.

Novembre 2009